

# BULLETIN D'INFORMATIONS

N°14/15 - 2016



Le Dossier de ce numéro :

*«Diagnostics des politiques de développement agricole au Sénégal»*

# SOMMAIRE

|                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CEREMONIES ORGANISEES PAR LE CRES</b>                                                                                      | <b>4</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Présentation de vœux de nouvel an                                                                                             | 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| La Direction offre des paniers-ndogou au personnel                                                                            | 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>PARTICIPATION DE REPRESENTANTS DU CRES A DES ATELIERS ET CONFERENCES</b>                                                   | <b>5</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| • Conférence des Think Tanks d'Afrique de l'Ouest                                                                             | 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| • Atelier de sensibilisation sur le commerce illicite des produits du tabac                                                   | 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| • Préparation de la journée mondiale sans tabac                                                                               | 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>ETUDES ET RECHERCHES MENEES EN 2016</b>                                                                                    | <b>6</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Evaluation d'impact d'une dizaine de projets du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)</b> | <b>6</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| • La valorisation des céréales locales en panification                                                                        | 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| • L'utilisation de la décortiqueuse mécanique de fonio                                                                        | 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| • La lutte contre la mouche des mangues                                                                                       | 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation de la table de traitement de l'huile d'arachide</li> <li>• L'utilisation de semences de sorgho</li> <li>• L'adoption et l'utilisation de semences de maïs</li> <li>• La diffusion des variétés de riz</li> <li>• La diffusion de variétés de mil</li> <li>• La diffusion de la culture de sésame</li> <li>• La vulgarisation des techniques d'amélioration de l'aviculture villageoise</li> <li>• L'expérience de l'ANIDA pour moderniser le secteur agricole</li> </ul> |
|                                                                                                                               | 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| • Le CRES contribue au relèvement du niveau des investissements publics et privés dans l'agriculture à travers le projet PAPA | 11                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| • Le PAA, un projet d'alimentation scolaire approvisionné par les organisations paysannes locales                             | 11                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| • Le projet tabac du CRES entre dans sa deuxième phase                                                                        | 12                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| • «Vivre avec l'eau», un projet phare du CRES                                                                                 | 12                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>DOSSIER</b>                                                                                                                | <b>13</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| • Diagnostics des politiques de développement agricole au Sénégal                                                             | 13                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>SOUTENANCE DE THESE</b>                                                                                                    | <b>18</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>LE CRES RENFORCE SON PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE</b>                                                              | <b>18</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>STAGIAIRES</b>                                                                                                             | <b>19</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |



## Bulletin d'Informations N°14 / 15 - 2016

*Cette publication a été réalisée grâce à une subvention du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) dans le cadre de l'Initiative Think Tank.*

Directeur de publication  
**Pr. Abdoulaye DIAGNE**

Rédacteur en chef  
**Boubacar DIAO**

Coordinateur de la rédaction  
**P. Cheikh S. Sakho DJIMBIRA**

Assistant de rédaction  
**Michel FAYE**

# CÉRÉMONIES ORGANISÉES PAR LE CRES

*Deux cérémonies à caractère social ont marqué l'année 2016 : la présentation de vœux de nouvel an et l'offre de «paniers-ndogou» au personnel.*

**Présentation de vœux de nouvel an :** Le personnel du CRES s'est réuni le 8 janvier 2016 dans un restaurant de la place pour célébrer la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de nouvel an. C'était en présence des membres du Conseil d'administration : Messieurs Abdoul Aziz Dièye (Président), et Ian Hopwood (Membre). Outre le personnel administratif et technique, ont également pris part à la cérémonie, Mesdames Fatou Cissé (chef de département) et Salimata Faye (chercheur) ainsi que Messieurs Abdoulaye Diagne (Directeur exécutif), Mamadou Dansokho (chef de département).

Prenant le premier la parole, M. Boubacar Diao, chef du bureau des publications, a d'abord exprimé les remerciements du personnel à l'endroit de la direction du CRES pour les efforts consentis afin de mettre les agents dans de bonnes conditions de travail. Il a aussi rappelé, pour s'en féliciter, la montée en puissance du CRES qui a enregistré de nombreux succès pendant l'année écoulée, dans le cadre de la conduite de son plan stratégique. Pour terminer, M. Diao a enfin exprimé l'engagement du personnel à redoubler d'efforts pour améliorer davantage les acquis et amplifier sa renommée tant au niveau national que régional.

A sa suite, le Pr Diagne a présenté les vœux de la Direction au personnel à qui il a réitéré son engagement à mener, avec le concours de tous, les projets inscrits dans le plan stratégique 2013-2017. Le Président Dièye, au nom du Conseil d'administration, a félicité le personnel et les chercheurs du CRES et leur a renouvelé le soutien de l'ensemble de ses pairs. Un repas a mis fin à la cérémonie.

## La Direction offre des «paniers-ndogou» au personnel.

Le Pr. Diagne remettant à Mme Thiam son panier-ndogou



La Direction du CRES a marqué le ramadan 2016 par la remise de «paniers-ndogou» au personnel. Cette cérémonie qui est devenue une tradition est l'occasion pour la direction d'honorer son personnel, mais surtout de l'assister en lui offrant un «panier-ndogou» contenant divers produits alimentaires destinés à la consommation pendant le mois béni du ramadan. Au nom du personnel, M. Michel Faye a remercié le Directeur du CRES et l'ensemble des chercheurs pour leur sollicitude et indiqué que ce geste est un motif supplémentaire d'encouragement du personnel à redoubler d'efforts dans le travail. Il a réitéré l'engagement de tous à œuvrer pour l'atteinte des objectifs de l'institution et a sollicité les prières de tous à cet effet.

Le Directeur du CRES qui a pris la parole à la suite de M. Faye a remercié tout le monde et a exprimé l'espoir de contribuer, par ce «panier-ndogou», à alléger un tant soit peu, les dépenses auxquelles les chefs de familles du CRES sont confrontés pendant le ramadan. Il a confirmé sa volonté de perpétuer cette tradition qui entre dans le cadre des initiatives et des mécanismes que la direction entend promouvoir pour que le personnel soit dans de bonnes conditions et qu'il soit motivé pour le travail. Après son allocution, le Pr Diagne, a remis personnellement à chaque membre du CRES, son «panier-ndogou».

# PARTICIPATION DE REPRÉSENTANTS DU CRES À DES ATELIERS ET CONFÉRENCES



## Conférence des Think Tanks d'Afrique de l'Ouest

Avec l'appui du CRDI, l'Institut des affaires économiques (IEA) a organisé une conférence visant la création d'un réseau des Think tanks d'Afrique de l'Ouest (WATTNet).

*WATTNet est une plate-forme sous-régionale permettant une collaboration soutenue entre les institutions de recherche et de réflexion dans la région. Son but est de produire des données de qualité et des connaissances sur les questions économiques, sociales et politiques qui*

*alimentent la formulation des politiques nationales et régionales.*

La rencontre s'est déroulée du 1er au 2 mars 2016 à Accra au Ghana. Le Pr Abdoulaye Diagne (photo) y a pris part.



## Atelier de sensibilisation sur le commerce illicite des produits du tabac

Mme Kadidia Ba Diouf, représentante du CRES à l'atelier

Une rencontre a été organisée par le ministère de la Santé et de Prévention du Sénégal sur le thème du commerce illicite des produits du tabac, les 22 et 23 mars 2016 à Dakar, en présence d'une dizaine de membres de la Ligue sénégalaise de lutte antitabac (LISTAB), parmi lesquels le CRES, représenté par Mme Kadidia Ba Diouf. Ont également pris part à cette rencontre une cinquantaine de députés de l'Assemblée nationale du Sénégal, des représentants de la Direction Générale des Douanes, du ministère du Commerce et du Service national d'éducation et d'information sur la santé (SNEIPS).

L'objectif de la rencontre était de combattre le commerce de ces produits par l'instauration d'un régime mondial de suivi et de traçabilité, et par des mesures dissuasives de détection et de répression au niveau international.

## Préparation de la journée mondiale sans tabac

Le Programme de lutte antitabac du MSAS a organisé le 27 mai 2016, une journée d'orientation visant la préparation de la journée mondiale sans tabac prévue le 31 autour du thème : « Préparez-vous au conditionnement neutre ». La rencontre s'est déroulée au Service nationale de l'éducation et l'information pour la santé (SNEIPS). Le CRES qui travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé, y était représenté par Mme Kadidia BA Diouf dont l'intervention a porté sur les efforts déployés par son institution dans le cadre de la lutte antitabac. Elle en a profité pour annoncer l'étude en cours sur les coûts économiques du tabagisme, notamment, les rapports entre les recettes fiscales et les coûts engendrés par le tabagisme.

# ETUDES et RECHERCHES MENÉES EN 2016

## Évaluation d'impact d'une dizaine de projets du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP).

Ce programme vise l'intensification de la production, la diffusion et l'adoption de technologies améliorées dans des filières prioritaires des produits agricoles du Sénégal. Ces évaluations ont porté sur :

- la valorisation des céréales locales en panification ;
- l'utilisation de la décortiqueuse mécanique de fonio ;
- la lutte contre la mouche des mangues ;
- l'utilisation de la table de traitement de l'huile d'arachide ;
- l'utilisation de semences de qualité et de paquets techniques améliorées de Sorgho ;
- la diffusion des variétés de riz et des itinéraires techniques ainsi que le système de riziculture intensive ;
- la diffusion de variétés et d'itinéraires techniques de production de mil ;
- la diffusion de la culture du sésame ;
- l'utilisation de semences de qualité et d'itinéraires techniques de maïs ;
- la diffusion des techniques d'amélioration de l'aviculture villageoise.

### La valorisation des céréales locales en panification



Pour réduire la quantité de blé dans le pain par l'utilisation des céréales locales moins chères, le Sénégal a mis en oeuvre un projet de valorisation des céréales locales en panification, dans le cadre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO).

Le projet a concerné les régions de Dakar et Thiès dans sa phase pilote et de diffusion, et a couvert huit régions à savoir Dakar, Fatick, Thiès, Diourbel, Saint-Louis, Matam, Louga et Tambacounda. Les zones agro-écologiques concernées sont le bassin arachidier, le fleuve, les Niayes et le Sénégal oriental. Au total, 38 villages en ont bénéficié.

L'évaluation d'impact de ce projet, menée par le CRES en 2016 auprès 150 boulangeries dont 75 sont bénéficiaires du projet en 2016, a permis d'apprécier le niveau d'adoption de l'équipement introduit (le pétrin) et des connaissances en production de pain composé. L'évaluation a aussi porté sur la production de farines boulangères par les transformateurs appuyés par le projet, et sur l'utilisation des céréales locales dans la fabrication de pain et de viennoiseries.



## L'utilisation de la décortiqueuse mécanique de fonio

M. Sanoussi Diakité devant la décortiqueuse de fonio qu'il a inventée

Pour encourager le retour des paysans vers la culture du fonio, céréale qui peut grandement contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire, le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), avec l'appui de la Banque Mondiale, a financé un projet pilote et un projet de diffusion à grande échelle, de la machine à décortiquer le fonio. La phase pilote du projet a concerné les localités de Hamdany (région de Sédhiou), de Kolda (région de Kolda), de Colibantan et de Dialacoto (région de Tambacounda) et de Bandafassi (région de Kédougou). La phase de diffusion de la machine, à grande échelle s'est déroulée dans quatre régions situées au Sud (Kolda, Sédhiou) et à l'Est (Kédougou et Tambacounda) du pays. L'évaluation de l'impact de cette machine à décortiquer le fonio a été faite par le CRES en 2016.



## La lutte contre la mouche des mangues

L'équipe d'enquêteurs du CRES posant avec quelques paysans

La filière mangue est confrontée à des contraintes qui entravent son développement. Parmi celles-ci, l'invasion d'une mouche d'origine asiatique qui engendre des dégâts considérables pour les producteurs. Selon le rapport de l'ANCAR (2014), les pertes causées peuvent atteindre 80% de la production totale, ce qui occasionne une baisse considérable de revenus pour les producteurs, entraînant ainsi des conséquences désastreuses en termes de pauvreté et de vulnérabilité.

Pour lutter contre cette invasion, l'ANCAR, avec l'appui de ses partenaires, a mis en place un projet de diffusion de technologies de lutte contre cette mouche dans les régions de Dakar et Thiès, et la diffusion à grande échelle, d'un paquet de technologies. Ce projet a aussi fait l'objet d'une évaluation d'impact par le CRES.

## L'utilisation de la table de traitement de l'huile d'arachide

Le Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (FNRAA) a financé le développement et la diffusion à grande échelle, de bonnes pratiques et d'innovations techniques en matière de traitement d'huile artisanale d'arachide dans le Bassin arachidier de 2012 à 2015.



Un groupement de producteurs

Le projet visait essentiellement l'introduction de la table de traitement de l'huile d'arachide chez des groupements de producteurs bénéficiaires. S'en est suivie l'étude de la situation de référence de la phase de diffusion à grande échelle du projet.

Ces initiatives ont fait l'objet d'une évaluation d'impact par le CRES en 2016, dans les huit départements suivants : Mbacké, Bambey, Fatick, Foundiougne, Nioro, Kaolack, Kaffrine et Koumpentoum.



## L'utilisation de semences de sorgho

En dépit des efforts de l'Etat et de ses partenaires dans le secteur agricole, la production céréalière a connu un faible rythme d'accroissement pour des céréales telles que le sorgho. La décision prise, dans le cadre du PPAAO, d'introduire des variétés améliorées de sorgho, de même que des techniques culturales plus adaptées, procède de la volonté du Gouvernement sénégalais d'inverser cette tendance. La présente étude, réalisée par le CRES en 2016, cherche à évaluer l'impact de l'utilisation de semences de qualité et de techniques culturales pour le sorgho, dans la Haute Casamance, au Sénégal oriental, et dans le Bassin arachidier.



## L'adoption et l'utilisation de semences de maïs

Parmi les mesures prises par le Gouvernement du Sénégal pour assurer la sécurité alimentaire dans le cadre du PPAAO, on peut citer le projet visant la promotion de la productivité de la filière maïs. Celle-ci était confrontée à des contraintes telles que l'absence d'une pluviométrie suffisante et bien répartie, les difficultés d'accès aux intrants de qualité et en quantité suffisante, la pauvreté des sols, la lenteur de l'adoption des bonnes pratiques agricoles de production, etc. S'y ajoutent les mauvaises techniques de transformation et de conditionnement de ce produit qui constituent des entraves majeures à leur commercialisation, d'où la hausse des importations de maïs. Le record de production n'a jamais dépassé les 400 000 tonnes durant ces dix dernières années alors que les importations ont atteint les 105 000 tonnes en 2008/2009. L'évaluation d'impact de ce projet d'introduction des variétés améliorées de maïs intégrant les itinéraires techniques sur les conditions de vie des producteurs bénéficiaires du PPAAO a été menée par le CRES dans la Vallée du Fleuve, au Sénégal oriental et dans la Haute Casamance.





## La diffusion des variétés de riz

Pour satisfaire la demande excédentaire de riz et améliorer la sécurité alimentaire, l'Etat du Sénégal a mis en œuvre depuis 2014, dans le cadre du Programme de Renforcement et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR). Le programme WAAPP/PPAAO qui s'inscrit dans la même logique se propose d'améliorer la sécurité alimentaire par un accroissement durable de la productivité agricole et le développement des filières agricoles à travers un meilleur accès aux intrants de bonne qualité et adaptés aux zones agro-écologiques sélectionnés par les différents projets proposés. La présente étude, réalisée par le CRES, cherche à évaluer les impacts des projets du PPAAO sur la diffusion des variétés de riz et des itinéraires techniques ainsi que le système de riziculture intensive.



## La diffusion de variétés de mil

Les performances de la filière mil restent encore faibles, à cause de plusieurs facteurs tels que le système de rotation biannuelle, l'utilisation de semences personnelles ou « tout venant » et le non-respect des itinéraires techniques. Etant donné la place de choix qu'occupe cette céréale dans l'alimentation des populations, il a été mis en œuvre le projet de « diffusion de variétés et d'itinéraires techniques de production de mil » dans le cadre du PPAAO. Le CRES a aussi procédé à l'évaluation d'impact de cette céréale en 2016.



## La diffusion de la culture du sésame

La culture du sésame s'inscrit également dans objectifs du Gouvernement visant à diversifier et à sécuriser la production agricole nationale. Relativement aux autres cultures, le sésame est peu exigeant en eau et en engrais. Par ailleurs, pour le producteur, il présente le double avantage d'être une culture vivrière et une culture de rente. On peut obtenir, à partir du sésame, de l'huile, du savon, des tourteaux d'une valeur nutritionnelle appréciable, etc.

Des efforts ont été consentis dans le département de Bounkiling (région de Sédhiou) depuis 1974. Depuis lors, les superficies cultivées ont augmenté

de façon exponentielle dans l'ensemble de la région naturelle de Casamance, passant de 3 209 ha en 1994, à 12 46 ha en 2003 (DAPSA, 2010). Le CRES a aussi intégré le sésame dans l'évaluation d'impact qui lui a été confiée par le PPAAO.

## La vulgarisation des techniques d'amélioration de l'aviculture villageoise

Cette composante du PPAAO concerne l'amélioration de la productivité de la volaille locale et l'aviculture villageoise dans la Vallée du Fleuve. Elle comporte deux volets : le premier est intitulé

« diffusion d'un modèle de poussinière pour améliorer la productivité de la volaille locale » et le second « amélioration de l'aviculture villageoise dans la Vallée du Fleuve Sénégal par l'introduction de coqs raceurs ».

Le projet vise la promotion des techniques de formulation de la ration des volailles à partir des aliments locaux disponibles, l'augmentation de la productivité en améliorant l'alimentation, l'habitat et la santé de la volaille locale, le renforcement des capacités organisationnelles des femmes par la mise en place de faïtières, l'information et la sensibilisation des groupements de producteurs sur l'opportunité d'améliorer la productivité de la volaille locale, la promotion de l'amélioration génétique de la volaille locale et des différents maillons du système de production. Il fait partie des projets dont l'évaluation d'impact a été confiée au CRES.



## L'expérience de l'ANIDA pour moderniser le secteur agricole



Le CRES, en collaboration avec l'Agence nationale d'insertion et de développement de l'agriculture (ANIDA), a mené une recherche sur le thème : « Transformation de l'agriculture au Sénégal : impact d'un programme intégré ».

L'objectif principal de la recherche était de mesurer : (i) le différentiel de productivité agricole entre les fermes ANIDA et les exploitations traditionnelles, (ii) l'incidence, la profondeur et la gravité de la pauvreté dans la zone du concernée et (iii) l'impact sur la migration des jeunes des ménages bénéficiaires du programme.

Les résultats de cette recherche ont été encourageants au point que l'expérience de l'ANIDA a été proposée comme modèle à promouvoir dans toutes les municipalités du pays, afin de moderniser le secteur agricole.



## **Le CRES contribue au relèvement du niveau des investissements publics et privés dans l'agriculture à travers le projet PAPA**

Le CRES a travaillé en 2016 sur les cinq axes de recherche suivants du Projet d'Appui aux Politiques Agricoles (PAPA) : (1) l'analyse coût-bénéfice des options politiques et stratégies identifiées dans le cadre du PRACAS, (2) l'analyse du secteur de l'engrais et de la mécanisation, (3) l'analyse de la place du privé dans le secteur des engrais et de la mécanisation, (4) l'évaluation de l'efficacité des politiques dans le secteur de l'engrais et de la mécanisation et, (5) l'analyse du niveau des investissements privés dans les filières fruits et légumes.

Ce projet vise à relever le niveau des investissements publics et privés dans l'agriculture par la création d'un système performant de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques agricoles au sein du MAER. Il s'agit d'une initiative du Gouvernement du Sénégal financée par l'USAID-Sénégal dans le cadre de l'initiative « Feed The Future » et mise en œuvre, pour une période de trois ans (2015 – 2018), par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), avec l'appui de Michigan State University (MSU) et l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI).



## **Le PAA, un projet d'alimentation scolaire approvisionné par les organisations paysannes locales**

Une équipe de chercheurs du CRES, en association avec d'autres consultants, a évalué la deuxième phase du projet *Purchasing from Africans for Africa* (PAA) sur la période 2011 et 2015 dans cinq pays : l'Éthiopie, le Malawi, le Mozambique, le Niger et le Sénégal. Le programme est exécuté uniquement dans la région de Kédougou.

Inspiré de l'initiative du Brésil *zero hunger*, le PAA combine les activités d'alimentation scolaire avec les formes d'approvisionnement institutionnel des organisations paysannes. D'après les résultats de l'évaluation, l'impact du programme PAA sur les performances scolaires est mitigé, tant du point de vue de l'enrôlement des élèves en première année de l'élémentaire que de la réussite au CFEE. De plus, les cantines PAA n'ont pas su réduire significativement les abandons scolaires. Mais, pour ce qui concerne les activités agricoles, l'intervention du projet a apporté une solution au problème de débouchés auquel la filière rizicole était confrontée, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

## Le projet Tabac du CRES entre dans sa deuxième phase

Yona Mané, coordinateur scientifique du Projet

En 2016, le CRES s'est engagé dans la mise en œuvre de la seconde phase du projet « tabac » principalement axée sur la recherche et la production d'évidences en faveur d'un changement de politiques fiscales dans la région CEDEAO. Les trois axes de recherche identifiés à cet effet portent sur : (i) la relation entre la fiscalité, les prix, et le comportement du consommateur de produits du tabac, (ii) le diagnostic des systèmes fiscaux dans la CEDEAO, et (iii) l'évaluation des coûts des maladies liées au tabac. Les enquêtes doivent être menées auprès de 15 hôpitaux répartis sur le territoire national.



## « Vivre avec l'eau », un projet phare du CRES

L'équipe du projet sur le terrain

Le projet « Vivre avec l'eau », vise à améliorer la résilience aux inondations urbaines dans dix communes de la banlieue de Dakar au Sénégal, par une approche multidisciplinaire, intégrée et inclusive, impliquant les parties prenantes aux niveaux local et national. Il est financé par la Coopération Britannique (DFID) dans le cadre d'un programme dénommé *Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters* (BRACED) dont l'objectif est d'aider cinq millions de personnes vulnérables d'Afrique et d'Asie à faire face au changement climatique.

Ce projet, mis en œuvre par un consortium de neuf organisations dont le CRES est chef de file, s'est fixé comme objectifs spécifiques l'amélioration du système d'évacuation des eaux pluviales, le renforcement des capacités des populations et l'appui à l'élaboration et l'application d'une meilleure stratégie de gestion des inondations dans les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque.



## Une étude diagnostique du CRES pour identifier les facteurs explicatifs des lenteurs des décisions de justices



L'étude a porté sur les contentieux bancaires entre les petites et moyennes entreprises (PME) et les banques commerciales installées au Sénégal. Cette étude commanditée par la Direction de la Monnaie et du Crédit (DMC) vise essentiellement à mettre en évidence les facteurs explicatifs des lenteurs des décisions de justices. Au total 269 décisions de justice relatives aux contentieux bancaires ont été examinées, soit 75% des décisions rendues par la Cour d'Appel de Dakar dans des litiges opposant des banques à leurs clients (Commerçants, Particuliers, Grandes, Petites et Moyennes Entreprises). D'après les résultats, les lenteurs peuvent être imputées, pour l'essentiel, au juge qui a le pouvoir de décider souverainement des renvois et de la date du délibéré. Lorsque le droit est dit par les juges, il reste aussi que les décisions de justice ne sont souvent pas rédigées dans les délais raisonnables.

Un atelier de restitution des résultats de cette étude a été organisé le 19 mai 2016 à Dakar.

Le Pr Sakho, coordinateur de l'étude



# DOSSIER

**DIAGNOSTICS DES POLITIQUES  
DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE  
AU SENEGAL**



CRES, Rue 10 Prolongée Cité Iba Ndiaye Djadji  
Lots 1 et 2 Pyrotechnie - Dakar Sénégal CP : 12023 - BP : 7988, Dakar Médina  
Tél : (221) 33 864 77 57 - (221) 33 864 73 98 - Fax : (221) 33 864 77 58  
Email : cres@cres-sn.org - Information : contact@cres-sn.org  
Site web : www.cres-sn.org

## Diagnostics des politiques de développement agricole au Sénégal

Par Abdoulaye Diagne

### INTRODUCTION

**M**algré l'importance économique et sociale incontestable de l'agriculture, sa contribution à la croissance de l'économie sénégalaise ne cesse de diminuer (elle n'a guère dépassé 0,6 point de pourcentage entre 2005 et 2009). Plus faible et plus fluctuant que celui des autres secteurs, le rythme de croissance de l'agriculture ne peut suffire pour sortir de la pauvreté les populations vivant dans les zones rurales. Pour permettre au secteur de jouer pleinement son rôle, il est important d'identifier les causes profondes de cette faible contribution à la création des richesses. Réalisée par une équipe du CRES, une étude intitulée «Revue des dépenses publiques de base dans le secteur agricole», s'est notamment intéressée aux causes liées au cadre institutionnel d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques de développement agricole, et a proposé des pistes pour relancer de manière soutenue la croissance de l'agriculture sénégalaise<sup>1</sup>. L'équipe a bénéficié de l'appui d'un comité technique d'experts en provenance, principalement, de la Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques du Ministère de l'Agriculture mis en place par le Gouvernement du Sénégal.

L'exploitation des données des Ministères de l'Agriculture et de l'Economie et des Finances, et les



nombreux entretiens avec des acteurs clés du secteur agricole ont été les principales sources d'information utilisées par les chercheurs. Les données portent sur la période 2005-2009.

Cette note de politique résume les résultats de l'évaluation du cadre institutionnel des politiques agricoles, de la coexistence des politiques gouvernementales et des initiatives présidentielles dans le secteur agricole, du soutien public aux producteurs ruraux, ainsi que l'alignement des projets de développement sur les objectifs de politique.

### RESULTATS

#### Cadre institutionnel

**L**e paysage du secteur agricole est caractérisé par un nombre élevé de ministères et d'institutions autonomes, et par une instabilité qui rendent difficile la coordination des interventions publiques. Outre le ministère de l'Agriculture (MA), interviennent les ministères chargés de l'Élevage, de la Pêche, de

l'Environnement ou de l'hydraulique rurale. Ces départements coexistent avec des agences nationales qui fonctionnent de façon autonome. Cette pluralité institutionnelle est source d'incohérence dans la mise en œuvre des politiques agricoles, en même temps qu'elle crée la dispersion des ressources humaines, matérielles et financières mobilisées en faveur du secteur, ce

qui finit par entraver la volonté de l'État de promouvoir et de mettre en œuvre des politiques en faveur d'un développement rural fort et inclusif.

L'absence d'une cohérence institutionnelle se manifeste aussi dans le fait que les initiatives présidentielles qui ont été lancées mettent l'accent quasi exclusivement sur l'augmentation

<sup>1</sup> Cette étude a été soutenue essentiellement par l'USAID-Dakar et la Banque mondiale. Elle a été menée sous la direction du Pr Abdoulaye Diagne, Chef du département Economie des Ressources Humaines du CRES.

de la production, en négligeant les problèmes de commercialisation. La complexité du cadre institutionnel s'accompagne d'une forte instabilité qui introduit des discontinuités dans la mise en œuvre des politiques agricoles, en même temps qu'elle entraîne des lenteurs dans l'exécution des différentes activités, des changements fréquents d'approches et de priorités et des difficultés de coordination. Un autre trait marquant de l'administration du secteur agricole est son déficit qualitatif et quantitatif en ressources humaines, déficit qui semble être lié à son incapacité à garder ses meilleures ressources humaines.

Pour répondre à des chocs économiques qui affectent de temps à autre l'agriculture, le Président de la République a été souvent amené à prendre des initiatives ponctuelles comme les programmes « maïs et manioc » mis en place entre 2003 et 2006, le plan Retour vers l'agriculture (REVA) adopté en 2006, la Grande offensive pour l'alimentation, la nourriture et l'abondance (GOANA) lancée en 2008 ou la Grande muraille verte depuis 2008. Ces initiatives ont eu le mérite d'élever la place de l'agriculture dans les priorités officielles. Elles sont venues rappeler que l'agriculture

a une contribution irremplaçable dans la poursuite de la croissance, dans la création d'emplois, dans le rétablissement des équilibres macroéconomiques, et dans la réduction rapide de l'incidence de la pauvreté nationale, comme les documents du PNIA l'ont démontré. Mais, faute de cadre institutionnel défini clairement, les programmes initiés dans ce cadre posent, d'une part, des problèmes de coordination avec les projets et programmes en cours et, d'autre part, des problèmes de continuité dans les activités des services de l'administration dans le secteur rural.

### **Alignement des projets et programmes du secteur sur les objectifs officiels**

Les documents de politique témoignent d'une forte congruence entre les objectifs majeurs assignés au secteur de l'agriculture et ceux poursuivis par l'économie nationale. Cette cohérence devrait permettre une contribution maximale du secteur aux objectifs nationaux de croissance et de lutte contre la pauvreté et les inégalités. On dénote cependant des interventions qui introduisent des distorsions dans la mise en œuvre des politiques agricoles. Il en est ainsi des initiatives présidentielles qui ont parfois amené les autorités du secteur à modifier l'ordre des priorités. Certains projets et programmes recevant moins d'attention, leurs budgets sont ponctionnés pour faire face à des dépenses non budgétisées.

D'autres causes plus structurelles contribuent à freiner la réalisation des objectifs des politiques agricoles. Parmi celles-ci, figurent les insuffisances de la loi sur le domaine national, le manque de coordination des différents acteurs non étatiques du développement agricole (organisations de producteurs, secteur privé, ONG, PTF), l'absence d'un cadre de concertation permanent entre les départements ministériels et les organisations de producteurs (OP), la politique inappropriée de subvention à l'agriculture, ou l'implication encore faible des acteurs à la

base dans l'élaboration des cadres de dépenses sectorielles à moyen terme (CDSMT).

Pour évaluer l'impact des politiques agricoles sur les ménages, il est utile de distinguer les projets selon la nature des biens qu'ils produisent. On peut les répartir entre ceux qui produisent des biens publics plus susceptibles d'atteindre les pauvres et ceux qui fournissent des biens privés. On peut aussi distinguer les projets qui fournissent les biens productifs de ceux qui produisent des biens indirectement productifs ou sociaux. Un projet est dit « productif » s'il vise à améliorer la capacité productive de l'agriculture. Un projet « indirectement productif » vise aussi l'amélioration des capacités de production, mais a un impact moins direct et non immé-

diat (à long terme). Un projet générateur de biens sociaux améliore les conditions de vie de la population en général.

Le désengagement de l'État de la production et de la commercialisation des intrants et des produits agricoles est un axe majeur de la politique agricole nationale depuis l'adoption de la Nouvelle politique agricole (NPA) en 1984. Cette réorientation devait se traduire par une plus grande concentration de l'État sur des biens que le secteur privé ne peut fournir (pistes de production, recherche-développement, etc.). Mais, à partir de 2002, un changement notable de politique a été observé avec le retour aux subventions des intrants et des prix au producteur et la distribution de ma-



tériels agricoles. Seul un peu plus du cinquième (22%) des dépenses publiques sont allouées à la production de biens et services publics. En

outre, on note que sur les dépenses consacrées aux biens publics, plus de la moitié (52%) est allouée aux biens productifs (subventions des

intrants, achat d'équipements agricoles, etc.) contre un peu plus d'un tiers (36%) aux biens sociaux.

## Distorsions causées par les politiques agricoles

Les interventions directes et indirectes de l'État peuvent créer des distorsions sur les marchés agricoles, c'est-à-dire, des changements des prix suffisamment importants pour modifier les comportements des producteurs et des consommateurs. Le Sénégal est passé d'une politique de forte taxation de l'agriculture de 2000 à 2004, à une politique de soutien de plus en plus important, depuis 2005.

Il en est ainsi du soutien de l'État aux prix des intrants et aux prix au producteur des cultures comme l'arachide et le coton. Plutôt que de soutenir les productions locales, de telles subventions tendent à favoriser davantage le sous-secteur des exportations agricoles. Il en résulte un déséquilibre dans le développement des différentes filières

## Préparation et exécution du budget

L'efficacité des dépenses agricoles repose sur une bonne préparation et une bonne exécution du budget. Une préparation inadéquate du budget ne permet pas de sélectionner les projets qui ont le plus grand impact, ni de cibler précisément les populations ou les zones bénéficiaires. Les fonctions de sélection et préparation des projets et programmes d'investissements dans le secteur relèvent de la compétence des ministères techniques. Les projets entièrement financés sur ressources budgétaires sont justifiés sur des bases assez générales comme la contribution à l'autosuffisance alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre l'émigration et la création d'emplois, etc.

L'élaboration des budgets des ministères du secteur de l'agriculture, comme ceux des autres secteurs, suit un long processus comportant de nombreuses étapes et fait intervenir de nombreux acteurs de l'administration et du Parlement. Au total, sept étapes jalonnent le parcours, de l'envoi de lettres circulaires du MEF au vote du budget et à la publication de la loi de finances au Journal officiel. L'introduction du Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme (CDSMT) n'a que partiellement amélioré les méthodes de programmation et de gestion budgétaires. Son applica-

tion n'ayant pas été précédée d'une analyse reliant les performances du secteur aux dépenses publiques, le CDSMT n'a pas encore permis le passage d'un budget de moyens à un budget axé sur les résultats.

L'exécution du budget est parsemée de plusieurs obstacles dont: la non maîtrise et le non respect de la réglementation en vigueur; les contraintes financières de l'Etat conduisant à de fréquents réaménagements; la très courte période des décaissements; et la faible maîtrise des procédures de passation des marchés publics. Même après sa promulgation, il est rare que le budget soit effectivement exécuté dans sa totalité. Le Programme triennal d'investissements publics (PTIP) et le Budget consolidé d'investissement (BCI) sont les instruments de programmation et d'exécution budgétaire des projets de développement. Les deux documents ne contiennent cependant pas tous les projets en cours dans le secteur. Certains bailleurs financent et exécutent directement des projets qui ne sont recensés ni dans le PTIP ni dans le BCI. En revanche, il arrive que le BCI contienne des projets déjà clôturés et qui continuent à recevoir des allocations budgétaires. Dernier élément de diagnostic, la notion d'investissement semble surestimée par les BCI. En réalité,

La Revue des dépenses publiques agricoles a bénéficié d'un contexte politique favorable à l'agriculture, avec l'élaboration, par le Sénégal, du Programme national d'investissement agricole (PNIA) en 2009. De ce programme a été tiré un Plan d'investissement (PI) adopté en 2010. De nombreuses initiatives présidentielles (IP) sont venues témoigner de l'importance que les autorités nationales accordent à l'agriculture qui a bénéficié, ces dernières années, de transferts publics exceptionnels. Cette place prioritaire que l'agriculture occupe maintenant dans l'agenda politique constitue un contexte favorable pour fournir aux autorités une analyse sur l'efficacité avec laquelle les ressources publiques sont transformées en résultats dans le secteur, et sur les marges d'action dont elles disposent pour l'améliorer. La présente Revue des DPA (RDPA) complète ainsi les efforts du Gouvernement visant à le doter d'orientations, de stratégies et de politiques de croissance forte et durable favorisant les pauvres. Elle a permis de démontrer comment les ressources du gouvernement et des bailleurs de fonds sont utilisées, et de recommander des moyens d'améliorer l'utilisation des ressources pour la réalisation des objectifs assignés au secteur agricole.

seules 61% et 64% des dépenses inscrites aux BCI sont consacrées effectivement à l'investissement dans l'agriculture, le reste étant destiné aux dépenses courantes (salaires et achats de biens et services). Le Programme national d'investissement agricole (PNIA) et le Plan d'investissement (PI) fournissent heureusement un nouveau cadre de cohérence des dépenses publiques dans le secteur.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

**L**a définition de politiques pertinentes est un déterminant majeur pour la création d'un environnement favorable à une agriculture performante. Mais si la qualité des politiques, des programmes et des projets est essentielle, l'existence d'un cadre institutionnel favorisant leur mise en cohérence et leur alignement sur les objectifs de développement est cruciale pour leur efficacité. Le diagnostic établi à cet effet fait ressortir un certain nombre de domaines où le gouvernement du Sénégal devrait concentrer ses efforts pour rendre son intervention plus efficace.

**1 -** L'environnement dans lequel évolue le secteur agricole doit être plus favorable à l'investissement grâce, d'une part, à la mise en place d'un cadre institutionnel plus stable et plus cohérent, et d'autre part, à la réduction des distorsions dans les prix agricoles. Un tel environnement requiert une réponse appropriée aux problèmes de stabilité institutionnelle et une rénovation du système de soutien au monde rural. La forte instabilité des institutions et la grande mobilité des responsables qui les dirigent affaiblissent l'administration. À cela s'ajoutent les effets pervers d'un système de subventions devenu insoutenable pour les finances publiques. Les réformes visant à doter le secteur de l'agriculture d'institutions fortes et stables et à réformer le système d'incitations aux producteurs sont essentielles à la promotion d'une croissance agricole élevée et soutenue.

**2 -** L'importance des dépenses récurrentes dans les programmes d'investissement peut être réduite, le poids des subventions doit progressivement diminuer au profit des biens publics. Une place plus importante doit être accordée aux fonctions de recherche agricole, de formations et de transferts de technologies. Investir des ressources publiques dans les biens privés peut avoir un effet multiplicateur, en revanche, l'investissement public dans les routes, la recherche-développement, la préservation des écosystèmes, est indispensable à une croissance agricole durable.

**3 -** L'identification des distorsions créées par les incitations agricoles, requiert une analyse de l'ensemble des instruments de politique agricole et non agricole, notamment, les taxes douanières, les restrictions quantitatives à l'importation, les subventions en faveur des producteurs et des consommateurs. Le système de subventions agricoles doit être profondément réformé, ses

objectifs redéfinis, les gaspillages éliminés. On doit aussi s'assurer qu'il est compatible avec une politique visant l'émergence d'un secteur privé de production et de distribution d'intrants agricoles travaillant directement avec les organisations professionnelles. La réalisation de l'objectif d'auto-suffisance alimentaire suppose une réorientation des subventions publiques vers les biens agricoles de substitution aux importations en particulier. De même, l'allocation des ressources publiques à l'agriculture peut être améliorée, en prêtant plus d'attention aux fonctions clés comme la recherche-développement, la vulgarisation, la formation des producteurs, etc.

**4 -** Les principes de la gestion axée sur les résultats devraient être effectivement appliqués pour l'allocation des ressources budgétaires, notamment, celui relatif à l'évaluation objective systématique des performances. La mise en oeuvre du PI devrait aller de pair avec des réformes dans ces différents domaines pour créer un environnement plus favorable à la production, à la commercialisation, et à la transformation des productions agricoles. Elle devrait rendre moins floue la distinction entre dépenses récurrentes et dépenses d'investissement.

**5 -** Afin d'éviter des blocages dans l'exécution de leur budget, les ministères du secteur agricole peuvent améliorer leur processus de préparation des budgets et leurs négociations avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Ils peuvent être plus convaincants auprès du MEF et des partenaires techniques et financiers, en améliorant la cohérence générale des stratégies politiques qu'ils mettent en oeuvre et la qualité de leur CDSMT. De son côté, le MEF doit apporter plus de stabilité et moins d'incertitudes dans l'exécution des dépenses en imposant une discipline budgétaire qui respecte mieux les prévisions budgétaires votées par le Parlement, et en mettant un terme aux engagements extrabudgétaires.

**6 -** Enfin, l'administration doit se doter de ressources humaines de qualité en plus grand nombre. Un programme spécial visant le recrutement, le recyclage et la conservation de ressources humaines très qualifiées est indispensable pour que l'administration puisse opérer les ruptures qui feraient de l'agriculture un puissant moteur de croissance et de réduction de l'incidence de la pauvreté nationale.

## SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Mamadou Moustapha Ka a soutenu une thèse de doctorat sur le thème « Analyse de l'efficience des structures sanitaires du Sénégal : Une approche par la Méthode de Data Envelopment Analysis ». Il a présenté la thèse devant un jury composé des professeurs Abdoulaye Diagne son directeur de thèse, Idrissa Ly, co-directeur de thèse, Ballo Zie, membre, Seydi Ababacar Dieng, membre, Le Pr Mbaye Diène étant Président de jury ;



Mamadou Moustapha Ka devant le jury

## LE CRES RENFORCE SON PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE



M. Sakho Jimbira

### **Papa Cheikh S. Sakho Jimbira**

M. Sakho a rejoint l'équipe du CRES le 1er janvier dernier. Recruté en qualité de directeur du département communication, M. Sakho Jimbira est titulaire d'un doctorat en sciences de l'information et de la communication de l'université de Lorraine, où il a enseigné cette discipline, avant de servir à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et à l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Il a par ailleurs travaillé pour de nombreuses agences de communication et a participé à des campagnes d'envergure. M. Sakho Jimbira a initié depuis sa prise de fonction, en collaboration avec l'équipe de communication, d'importants chantiers pour rehausser l'image du CRES et rendre l'institution plus visible.

### **Dieynaba Diack**

Cette spécialiste du marketing a été recrutée pour diriger le pôle de prestation de services du CRES. Mme Diack est titulaire d'un DESS en global communication et d'un bachelor en marketing et gestion des entreprises. La mise en place du pôle s'inscrit dans le cadre du développement des activités du CRES et une meilleure collaboration de travail de l'institution avec ses partenaires. Depuis son installation, Mme Diack a déjà mis en place un ambitieux plan opérationnel qui, à n'en point douter, permettra au CRES d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.



Mme Diack

# STAGIAIRES

## Le CRES a reçu en 2016 les stagiaires suivants :



**Mlle Sania HAMADA MLIMI** a effectué un stage au CRES, du 10 mai au 15 juillet 2016 en qualité d'assistante en communication. L'objectif de Mlle Hamada était d'acquérir des connaissances pratiques et professionnelles dans le domaine de la communication en entreprise.

Au cours de son stage, Mlle Hamada a assuré la couverture des activités internes et externes dont elle a rendu compte à travers des textes bien rédigés et qu'elle a illustrés par des photos qu'elle a prises elle-même, avant des poster sur le site web du CRES et les réseaux sociaux. Elle a aussi pris part à la correction des documents en cours d'élaboration, contribuant ainsi à la qualité des publications du CRES.

Pendant son séjour Mlle Hamada s'est faite remarquer par sa disponibilité, son esprit d'initiative et son sens de l'anticipation qui lui ont permis d'exécuter les tâches qui lui ont été confiées, à la satisfaction des autorités du CRES.

**Mouhamed Abdoulaye SECK** (UCAD/FASEG) fait un stage au CRES depuis octobre 2016.

Il est assistant de recherche dans le projet PAPA. Il est chargé de la supervision des enquêteurs, du contrôle et de l'analyse des données. Il a travaillé dans le projet PAPA.





**Malb YAGNINIM** (Université de Kara-Togo) est au CRES pour ses travaux de recherche dont le thème porte sur : «Analyse de l'expérimentation et de la cessation de la consommation de tabac chez les adolescents dans l'espace CEDEAO».

Elle travaille sous l'autorité du Pr Abdoulaye Diagne.

**Soukeyna DIALLO** (PTCI/ FASEG/UCAD), au CRES depuis juin 2016 est assistante de recherche chargée de la gestion des enquêtes.

Elle participe à la rédaction des questionnaires, la supervision des enquêtes sur le terrain, au contrôle de la qualité des données

Elle a travaillé sur les projets suivants : ANIDA - PPAAO - Vivre avec l'Eau – Cantines scolaires – PAPA







Rue 10 Prolongée Cité Iba Ndiaye Djadji - Lots 1 et 2 - Pyrotechnie - Dakar, Sénégal  
CP : 12023 - BP : 7988, Dakar Médina - Tél. +221 33 864 77 57 - Fax +221 33 864 77 58  
Administration : [cres@cres-sn.org](mailto:cres@cres-sn.org) - Information : [contact@cres-sn.org](mailto:contact@cres-sn.org) - Site : [www.cres-sn.org](http://www.cres-sn.org)